

Réf : Livre VI du CSI - Art. L611-1 du CSI. Décret n° 2015-1289 du 14/10/2015.

L'Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

Arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité

Nombre de participants maximum	12 stagiaires
Durée de la formation	21h00 (validation comprise)



Nos lieux de formation respectent les normes d'accessibilité en vigueur et sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable :

- d'utiliser le référentiel interne de formation gestes de secours d'urgence en situation dégradée ;
- d'animer les modules de formation GSU-SD ;
- d'évaluer les acquis et compétences des apprenants relatifs aux thématiques des gestes de secours d'urgence en situation dégradée.

Prérequis

Niveau initial requis pour participer à la formation :

Pour accéder à la formation, les stagiaires formateurs doivent disposer, a minima :

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi qu'une attestation de formation à la pédagogie en tant que formateur.
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.
- Détenir la qualification pédagogique de moniteur SST, PSC1 ou PS à jour de sa formation continue.
- Satisfaire à une évaluation de mise à jour des connaissances par un test d'entrée avec une note \leq à 12/20 qui permettra au stagiaire d'accéder à la formation (QCM/QROC).

Méthodes pédagogiques

Le formateur alternera différentes méthodes pédagogiques tout au long de la progression des apprenants.

Parmi ces méthodes figurent :

- Méthode de la découverte ;
- Méthode d'apprentissage ;
- Méthode applicative.

L'ensemble de ces méthodes est contextualisé dans le tableau de progression pédagogique.

Contenu de la formation

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

« GESTES SECOURS D'URGENCE EN SITUATION DÉGRADÉE »

GSU-SD : 21 heures de formation - Hors temps de déplacement.

Début de stage	<ul style="list-style-type: none"> – Accueil public - Présentation stage – Formalités administratives – Présentation formateurs / stagiaires – Exprimer ses attentes – Identifier les objectifs de formation 	01h30
Objectifs à acquérir par le stagiaire formateur durant la formation		Durée
Contrôle des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluation des connaissances et détermination seuil compétence. 	0h30

Module 1 : Réaction face à une situation multiples victimes et schéma de prise en charge d'un blessé

Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> – Utilisation de l'acronyme mnémotechnique F(C) APS-(T.HAR-HARCHE)-RYAN 	01h30	FP M1 FT M1.1

Module 2 : Mise à l'abri

Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> – Principes sûreté situation dégradée (FAPS-CAPS). – Les techniques d'extraction (à pied/véhicule) – Choix d'un bon abri. – Connaissance des différentes zones d'intervent°. – Connaissance des dangers inhérents aux gestes de défense et de secours. – Connaissance techniques défense immédiate (TDI). – Respect acronyme LIDA ou ALIDA dans le processus décisionnel et SAPE dans le cadre de l'exécution. – En zone contrôlable, choix technique d'extraction : tract° par chevilles, tract° par poignets, traction par aisselles, traction par équipement seul et tract° par équipement à deux. – Autocontrôle risques situation dégradée (palp°). 	3h00	FP M2 FT M2.1 FT M2.2

Module 3 : Le message d'alerte

Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> – Le message d'alerte. – Les bilans. – Message de contact avec les forces intervention. 	0h30'	FP M3 FT M3.1

Module 4 : Les hémorragies

Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> – Composition trousse secours individuelle (TSI). – Risques et dangers inhérents aux sangs. – Technique de traque des hémorragies : déshabillage et palpation minutieuse. – Utilisation du garrot fortune ou tourniquet par la victime ou par un tiers. – Utilisation du pansement compressif d'urgence. – Utilisation du pansement homéostatique. – Prise en charge des plaies du thorax : pansement 3 côtés sur quatre. 	02h00	FP M4 FT M4.1 FT M4.2 FT M4.3 FT M4.4 FT M4.5 FT M4.6

Module 5 : La perte de connaissance		
Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de l'état de conscience selon l'acronyme AVDP. - Libération des voies aériennes. - Evaluation de la respiration. - La position latérale de sécurité : seul et à deux sauveteurs. 	01h00	FP M5 FT M5.1 FT M5.2
Module 6 : Les mises en posture		
Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes plaies graves : plaie du thorax, plaie de l'abdomen, plaie de l'œil, plaies de la tête, membres et du dos. - Les positions d'attente. 	0h30	FP M6 FT M6.1
Module 7 : Les situations particulières		
Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> - Effet de souffle (blast). - Ecrasement de membre. - Multiples victimes. - Réaction de peur et d'angoisse du sauveteur et comportements inhabituels et situations particulières. 	01h30	FP M7
Evaluations et cas concrets		
Descriptifs	V. horaire	Références
<ul style="list-style-type: none"> - Cas concrets de synthèse par groupe constitué. - Lors de la formation initiale, les cas concrets porteront obligatoirement sur des plaies graves et hémorragies extériorisées. - Déroulé du F(C) APS - (T.HAR-HARCHE)-RYAN. - Message d'alerte. - Les situations particulières. 	04h00	CE-EVAL 3.1 CE-EVAL 4.3 CE-EVAL 4.4 CE-EVAL 4.5 CE-EVAL 5.1 CE-EVAL 6.1 CE-EVAL 7.3

Certification	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une épreuve écrite sous la forme d'un QCM - QROC. - Reproduire un geste de secours d'urgence en situation dégradée dans le respect ces principes de sûreté. - Animer une séquence de formation relative à une thématique sécurité sur site événementiel ou palpation de sécurité en utilisant les techniques pédagogiques demandées. 	04h30
Fin de stage	<ul style="list-style-type: none"> - Débriefing de fin de stage. - Bilan. - Remise d'attestation de formation. - Sensibilisation sur la documentation remise. - Clôture du stage. 	01h30
Volume horaire hors validation		16h30
Épreuve de validation		04h30
Volume horaire hors temps de déplacement		21h00

Conditions de validation :

Durant la session de formation, le stagiaire formateur sera suivi et certifié sur ses connaissances (QCM, QROC), dans l'apprentissage de la maîtrise technique (fiche de suivi d'apprentissage) et dans l'application de trois activités pédagogiques (exposé interactif ou étude de cas, la démonstration pratique et une simulation).

ÉVALUATION		CERTIFICATION
Épreuves pratiques	Mise en situation relative à la mise en œuvre des procédures et techniques GSU-SD (durée 10 mn).	APTE/INAPTE
	Animation d'une séquence de formation abordée dans le module n°1 à 7 en utilisant une ou des méthodes pédagogiques adaptées et au moins deux outils pédagogiques distincts (durée 10 mn).	APTE/INAPTE
Écrit	Doit obtenir une note supérieure ou égale à 12 dans l'application d'un questionnaire à choix multiples et questions réponses ouvertes courtes.	APTE/INAPTE

Critères de réussites

Le stagiaire formateur devra se conformer aux critères indiqués ci-dessous pour valider son stage de formateur en gestes de secours d'urgence en situation dégradée « GSU-SD ».

- Il devra avoir suivi l'intégralité de la formation pour pouvoir se présenter à l'examen.
- **Il devra avoir validé dans l'épreuve 1, les compétences de 1 à 4 puis dans l'épreuve 2 les compétences de 5 à 6.**
- Il devra obtenir à l'écrit une note supérieure ou égale à 12/20.

Les stagiaires formateurs validés se verront remettre une attestation de fin de formation (conforme à l'article L6353-1 du code du travail) comportant un avis après formation stipulant la capacité du candidat pour l'encadrement d'une formation visant à l'obtention d'une certification professionnelle (Formateur gestes de secours d'urgence en situation dégradée).

Tout candidat ajourné (échec à une épreuve de simulation) lors des modalités de validation garde le bénéfice de l'épreuve validée durant une période d'un an.

Le candidat ajourné se verra remettre une attestation de fin de formation provisoire, mentionnant les épreuves validées. Le jour de sa représentation aux épreuves, il doit se munir d'une pièce d'identité et de son attestation de fin de formation provisoire.

Le nombre de candidats en rattrapage sera limité à 3.

Documentation distribuée à l'issue de la formation :

Chaque participant validé se verra remettre sur support informatique :

- Le déroulé pédagogique type de la formation **GSU-SD**.
- Le RIF Gestes de secours d'urgence en situation dégradée.
- Le planning type de formation GSU-SD.
- Les supports inhérents à la formation GSU-SD (01 cours au format PowerPoint personnalisable à votre Centre de formation).